

Les sept chantages inacceptables des partisans du "mariage" unisexe



Sens de l'Histoire, amour, égalité, accusation d'homophobie... Les arguments des partisans du mariage homosexuel frôlent parfois le chantage. Petit guide pour les démasquer.

Avec Roland
Hureaux

A lire également : [Réponse à Roland Hureaux : les sept chantages des adversaires du mariage homosexuel](#)

Trop souvent le débat sur le « mariage » des personnes du même sexe est vicié par le recours de ses partisans à des arguments en forme de chantage. Le meilleur moyen d'y résister est de les démasquer.

La fausse modernité

Le plus trivial est le chantage à la modernité : « il faut être de son temps », dit-on. « Il s'agit d'une évolution irréversible » **En termes plus élaborés, on dira que ce projet va dans le sens de l'Histoire.** Le sens de l'Histoire est, depuis Hegel, la source racine des pires errements ; si la morale n'est plus un absolu, mais relative à une époque, si elle est tributaire de l' « évolution de la société », au nom de quoi empêchera-t-on toutes les dérives ? D'ailleurs, **cet argument est en lui-même terroriste puisqu'il forclos d'emblée tout débat de fond, notamment sur les droits des enfants.** Et puis, de quel sens de l'Histoire parle-t-on ? Quand Charles de Gaulle parlait de la Russie, il était traité de retardataire par ceux qui considéraient l'Union soviétique comme irréversible. On a vu ce qu'il en a été. On disait dans la Basse Antiquité que deux augures ne pouvaient pas se regarder sans rire. Maintenant que Leningrad s'appelle à nouveau Saint-Pétersbourg, qui peut invoquer encore sans rire le sens de l'Histoire ?

L'égalité entre qui et qui ?

Le second est le chantage à l'égalité, ou comme on dit, à la non-discrimination. Le mariage et l'adoption seraient un droit, jusqu'ici ouvert aux seuls hétérosexuels, qui devrait l'être désormais aux homosexuels. Mais de quoi parle-t-on ? Le mariage, le vrai, est permis à tous ; il est permis à tout homme de se trouver une femme et à tous les deux d'aller en mairie s'engager ensemble. Le droit au mariage est déjà universel ! Le vrai drame, soit dit en passant, ce sont les millions d'hommes et de femmes qui voudraient conclure un vrai mariage - avec une personne de sexe opposé - et qui ne trouvent personne. L'âge est un discriminant majeur à cet égard entre les hommes qui, à la suite d'une rupture, se recasent facilement, et les femmes pour qui c'est beaucoup plus difficile : mais de cette question qui, à vrai dire, n'a pas de solution facile, personne ne parle, comme d'ailleurs de toutes les vraies questions. **La discrimination que nous évoquons a aussi une dimension économique : les pires misères se rencontrent aujourd'hui chez les femmes seules ayant charge d'enfant. Mais cela non plus n'intéresse pas les idéologues.**

Et que signifie un droit égal pour des gens qui se sont mis volontairement dans des situations hétérogènes ? Si je choisis de faire une carrière civile, vais-je revendiquer les droits des militaires ?

Les idéologues revendiquent de ne pas être discriminés, non seulement sur le droit au mariage, mais aussi sur le droit à l'enfant. Mais l'enfant n'est un droit pour personne ! Pour ceux qui l'ont conçu ensemble, l'élever n'est pas un droit mais un devoir (sauf intervention des services sociaux, en tout état de cause exceptionnelle) ; à la rigueur, si au milieu d'une grande catastrophe, des homosexuels trouvaient un orphelin (comme le Charlot de *The Kid*), ils auraient non seulement le droit, mais le devoir de s'en occuper (sans être fondés pour autant à lui faire croire mensongèrement que l'un d'eux est sa mère). Mais nous n'en sommes pas là ! Kant nous l'a rappelé : une personne humaine (a fortiori vulnérable comme un enfant) ne saurait être tenu pour un moyen, seulement pour une fin. **L'enfant a des droits, il n'est pas un droit.**

La sempiternelle accusation d'homophobie

Il y a bien sûr le chantage à l'homophobie. S'opposer au mariage unisexe serait faire preuve d'homophobie. Comme disait Muray, "la cage aux phobes est ouverte, garez-vous". **A entendre ceux qui parlent comme cela, aucune prise de position rationnelle ne serait possible : l'homo politicus ne serait mû que par ses plus bas instincts.**

De même que les homosexuels seraient obligés d'être pour le mariage en raison de leurs orientations sexuelles (y a-t-il pire homophobie que de penser cela ?), quiconque est contre ne saurait être mu que par la phobie des homosexuels. **Un tel chantage est, lui aussi, une manière totalitaire de clore le débat. On lance ce genre d'invective comme si les positions des uns et des autres ne pouvaient se déterminer en raison, en fonction des intérêts, non de tel ou tel groupe mais de l'État, de la République.** C'est pourtant sur ce seul plan qu'il faut débattre. Et c'est sur ce seul plan que les opposants au mariage homosexuel prétendent se placer.

« Mais s'ils s'aiment ! »

Chantage à l'amour ensuite. S'ils s'aiment (les homosexuels) pourquoi n'auraient-ils pas eux aussi le droit de se marier ? Mais les officiers d'état-civil n'ont jamais été là pour border les lits ! Il y a des tas de gens qui s'aiment et qui n'ont pas besoin pour cela de convoquer la République à "reconnaître leur amour".

Deux frères, deux sœurs vivant ensemble, un père et sa fille (hors de tout inceste, bien sûr) peuvent vivre ensemble des années ; pourtant la loi ne leur accorde, s'agissant de frères et sœurs, aucune reconnaissance, même pas en matière de succession. Quatre amis peuvent jouer aux cartes tous les soirs au même bistrot depuis trente ans sans avoir besoin d'une reconnaissance légale. **Le mariage est un contrat, c'est aussi une institution sociale qui n'a d'autre finalité que le bien de la société ; et elle vise d'abord à régler la filiation.** Même s'il vaut mieux que les époux aient quelque sentiment l'un pour l'autre, ce n'est pas à la société d'en juger, ni à l'Etat d'y apposer son label.

Qui est vraiment libéral ?

Chantage au libéralisme. **Ne pas vouloir de mariage homosexuel, ce serait s'opposer à une mesure de libéralisation.** C'est la raison pour laquelle beaucoup d'ultra-libéraux, faute d'avoir réfléchi à la question, y sont favorables. Or c'est exactement le contraire. **La République n'a pas à se mêler des sentiments et a fortiori de la sexualité. Si l'institution du mariage existe de temps immémorial, c'est d'abord pour régler la filiation** (et donc les successions et autres questions patrimoniales qui, elles, importent à la République). D'autant que, la nature étant ce qu'elle est, il faut 15 ou 20 ans pour faire un homme et non deux mois comme un chat ! Un cadre stable est donc nécessaire ; dès lors qu'il est admis que le ménage homosexuel n'est pas l'idéal pour élever un enfant, en instituant le « mariage » homosexuel, l'État, pour la première fois, s'intéresserait à la sexualité en tant que telle ! Est-ce là du libéralisme ? Il ne fait que reconnaître une solidarité de fait, dira-t-on ? Mais alors pourquoi en exclure, comme c'est le cas du pacs, les ménages frère et sœur, père et fille, mère et fils, les communautés religieuses, etc. ?

Laïcité : la fausse et la vraie

Chantage à la laïcité, bien sûr. **Dès lors que les autorités religieuses, unanimes, se sont prononcées contre le projet du gouvernement, un État authentiquement laïque ne saurait, dit-on, obtempérer à ces admonestations épiscopales, rabbiniques ou autres...** Mais pourquoi donc ? Les titulaires de ces autorités ont au minimum le droit de se prononcer comme citoyens. Que leurs appels ne soient pas passés inaperçus relève des médias et d'eux seuls. Et si le pape dit que deux et deux font quatre, faut-il, pour être un vrai laïque, soutenir qu'ils font cinq ? En principe les religions, au moins la juive et la chrétienne, n'ont pas d'autre loi que la loi naturelle, reprise dans la loi de Moïse, sans qu'y ait été ajouté rien qui ne soit acceptable par tout homme de bonne volonté.

La vraie morale laïque est-elle autre chose que la loi naturelle ? Celle que Jules Ferry définit comme « *cette bonne et antique morale que nous avons reçue de nos pères et mères et que nous nous honorons tous de suivre dans les relations de la vie, sans nous mettre en peine d'en discuter les bases philosophiques.* ». Et l'illustre républicain d'ajouter : « *Au moment de proposer aux élèves un précepte, une maxime quelconque, demandez-vous s'il se trouve à votre connaissance un seul honnête homme qui puisse être froissé de ce que vous allez dire. Demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant pourrait de bonne foi refuser son assentiment à ce qu'il vous entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire.* ».

Il est clair que le projet de mariage unisexe se trouve aux antipodes de la laïcité ainsi conçue. **Aujourd'hui l'idéologie a largement remplacé les religions, elles sont la nouvelle foi. Le projet de mariage unisexe est idéologique. La vraie laïcité serait de**

rétablir les droits de la raison, et ce, non plus contre les Eglises, mais contre les idéologies de plus en plus délirantes qui exercent aujourd'hui leurs ravages.

Une revendication à satisfaire ?

Chantage à la revendication enfin. Il y aurait une ardente revendication de la part de la «communauté homosexuelle», en manque de reconnaissance, en manque d'enfants, etc. **La vérité est que l'immense majorité des homosexuels se fiche du mariage. Elle est aussi qu'ils n'envisagent nullement de se marier.** Ils ne le disent généralement pas parce qu'ils ne souhaitent pas s'afficher comme homosexuels, qu'ils considèrent légitimement que leurs inclinations sont une affaire privée. C'est dire que des associations comme *Plus gay sans mariage* qui supposent tout de même que les adhérents s'affichent comme tels, mais qui s'opposent au projet gouvernemental, représentent beaucoup plus qu'il ne paraît.

Le chantage à la revendication inassouvie est d'autant plus paradoxal que les mêmes disent aussi que des milliers d'enfants sont déjà élevés par des couples homosexuels. Preuve, soit dit en passant, que les obstacles législatifs, en l'état actuel du droit, sont minces. Mais on ne saurait confondre les familles monoparentales où le parent unique ne vit pas seul (il ou elle, puisque dans 90% des cas, c'est une femme, peut vivre avec une mère, une grand-mère, une sœur et aussi une compagne ou un compagnon sans que l'Etat ait à s'en mêler) et le mensonge officiel que supposerait une révision du Code civil permettant au partenaire homosexuel d'usurper une parentalité fallacieuse et même de se dire père s'il est femme, mère s'il est homme ! Nous serions dans une logique «orwelienne» de mensonge d'Etat.

Un journaliste demandait récemment à un ecclésiastique s'il avait le droit de s'ingérer dans une affaire politique. Ce serait plutôt aux politiques de se demander s'ils ont le droit de changer le sens des mots !

Que tous ceux qui, dans cette affaire, défendent les droits de la raison ne se laissent pas impressionner par des arguments qui sont en définitive terroristes ou, à tout le moins, sophistiques. Le débat sera alors plus clair.